

BULLETIN MENSUEL DE STATISTIQUES DES FINANCES PUBLIQUES

NOVEMBRE
2018

PRINCIPALES TENDANCES

A fin novembre 2018 et en comparaison avec la même période de 2017, l'exécution de la loi de finances, sur la base des recettes encaissées et des dépenses émises, laisse apparaître les principales évolutions ci-après :

Au niveau des recettes

Une augmentation des recettes ordinaires de 2,6%. Compte tenu du changement de support budgétaire entre le compte d'affectation spéciale intitulé « Compte spécial des dons des pays du Conseil de Coopération du Golfe » et le budget général pour un montant de 24 MMDH, sans impact sur le solde budgétaire, les recettes ordinaires ont enregistré une hausse de 14,4% provenant de :

- 1- la hausse des recettes douanières de 5,3% : droits de douane (+14,5%), TVA à l'importation (+5,7%) et taxe intérieure de consommation (TIC) sur les produits énergétiques (-0,6%) ;
- 2- l'accroissement de la TIC sur les tabacs manufacturés (+5,5%) et des autres TIC (+0,1%) ;
- 3- l'augmentation de la fiscalité domestique de 1,4% : IS (-1,5%), sachant qu'à fin décembre 2017, les demandes de restitutions de l'IS ont été de 3,9 MMDH, IR (+3,3%), TVA à l'intérieur (+5,3%), sachant qu'à fin décembre 2017, les demandes de remboursements de TVA ont été de 33,2 MMDH, droits d'enregistrement et timbre (-2,8%) et majorations de retard (+16,4%).
- 4- la hausse des recettes non fiscales de 123,3% en raison notamment de l'augmentation des versements des comptes spéciaux du Trésor (CST) au profit du budget général (29,4 MMDH contre 5,7 MMDH), de la redevance gazoduc (1.513 MDH contre 972 MDH), des recettes de monopoles (8,1 MMDH contre 7,2 MMDH) et de la rentrée de 1 MMDH au titre des certificats de Sukuk, conjuguée à la diminution des fonds de concours (420 MDH contre 1,1 MMDH).

Au niveau des dépenses

- un taux d'engagement global des dépenses de 79% et un taux d'émission sur engagements de 89% contre respectivement 77% et 88% un an auparavant ;
- des dépenses ordinaires émises en hausse de 2,5%, en raison de l'augmentation de 2,4% des dépenses de biens et services, due à la hausse de 0,9% des dépenses de personnel et de 5% des autres dépenses de biens et services, ainsi que de la hausse de 0,7% des charges en intérêts de la dette, de 6% des émissions de la compensation et de 6,8% des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux.

Le montant global des remboursements de TVA a été de 6.915 MDH contre 6.615 MDH à fin novembre 2017.

- des dépenses d'investissement émises en baisse (53,5 MMDH contre 54 MMDH), en raison de l'augmentation de 0,2% des dépenses des ministères et de la diminution de 2,7% des charges communes.

Soldes du Trésor

Sur la base des recettes encaissées et des dépenses émises, l'exécution de la loi de finances fait ressortir :

- un solde ordinaire positif de 34,6 MMDH contre un solde positif de 10,1 MMDH un an auparavant ;
- un déficit du Trésor de 36,7 MMDH, compte tenu d'un solde négatif de 17,7 MMDH dégagé par les CST et les services de l'Etat gérés de manière autonome (SEGMA), contre un déficit du Trésor de 31 MMDH à fin novembre 2017 compte tenu d'un solde positif de 12,8 MMDH dégagé par les CST et les SEGMA.

Les recettes des comptes spéciaux du Trésor tiennent compte de la rentrée de 1,2 MMDH au titre des dons des pays du Conseil de Coopération du Golfe contre 8,1 MMDH à fin novembre 2017.

SITUATION DES CHARGES ET RESSOURCES DU TRESOR

(Hors TVA des collectivités territoriales) En millions de dirhams

	Novembre 2017	LF 2018	Novembre 2018	Taux de réalisation	Variation en %
1- RECETTES ORDINAIRES	202 908	233 813	232 163	99%	14,4%
1.1- Recettes fiscales⁽¹⁾ :	183 355	218 605	188 505	86%	2,8%
Impôts directs	78 940	97 869	79 800	82%	1,1%
Impôts indirects	81 849	93 471	85 409	91%	4,3%
Droits de douane	7 884	9 734	9 025	93%	14,5%
Droits d'enregistrement et de timbre	14 682	17 531	14 271	81%	-2,8%
1.2- Recettes non fiscales :	19 553	15 208	43 658	287%	123,3%
Monopole et participations	7 225	9 821	8 055	82%	11,5%
Domaine	328	355	334	94%	1,8%
Autres recettes ⁽²⁾	12 000	5 032	35 269 ^(*)		
2- DEPENSES ORDINAIRES⁽³⁾	192 769	223 027	197 569	89%	2,5%
2.1- Biens et services :	149 625	174 996	153 159	88%	2,4%
Personnel	95 867	108 854	96 726	89%	0,9%
Autres biens et services ⁽³⁾	53 758	66 142	56 433	85%	5,0%
2.2- Intérêts de la dette :	25 745	27 112	25 918	96%	0,7%
Intérieure	22 824	23 470	22 966	98%	0,6%
Extérieure	2 921	3 642	2 952	81%	1,1%
2.3- Compensation⁽³⁾	11 646	13 719	12 348	90%	6,0%
2.4- Rembours. dégrèv. et restitut. fiscaux	5 753	7 200	6 144	85%	6,8%
3- SOLDE ORDINAIRE	10 139	10 786	34 594		
4- INVESTISSEMENT⁽³⁾	53 956	68 230	53 516	78%	-0,8%
5- SOLDE DES COMPTES SPECIAUX DU TRESOR	12 372	5 238	-19 209^(*)		
6- SOLDE DES SEGMA	457	0	1 479		
7- DEFICIT/EXCEDENT GLOBAL⁽⁴⁾	-30 988	-52 206	-36 653		
8- VARIATION DES INSTANCES	-7 082	0	-6 257		
9- BESOIN / EXCEDENT DE FINANCEMENT	-38 070	-52 206	-42 910		
10- FINANCEMENT INTERIEUR :	35 132	31 332	46 994		
Dont :					
Adjudications	22 353		25 535		
Dépôts au Trésor	5 767		8 904		
Compte courant à BAM	352		449		
11- FINANCEMENT EXTERIEUR :	2 938	20 874	-4 084		
Tirages et dons	16 006	26 107	3 982		
Amortissement	-13 068	-5 233	-8 066		

(1) les recettes fiscales sont présentées pour leur montant brut, compte non tenu du montant émis au titre des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux, conformément aux dispositions de l'article 14 de la loi organique relative à la loi de finances. Les remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux figurent parmi les dépenses de fonctionnement du budget général et les dépenses des CST concernés. En 2017, les recettes fiscales étaient présentées pour leur montant net, tenant compte des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux

(2) les autres recettes se composent des fonds de concours, des recettes en atténuation de dépenses, de la redevance gazoduc et des recettes diverses des différents ministères

(3) les dépenses sont présentées sur la base des émissions (ordonnances ou mandats visés par les comptables assignataires, conformément aux dispositions de l'article 32 de la loi organique relative à la loi de finances)

(4) tel qu'il ressort des recettes prévues et des crédits ouverts par la loi de finances pour l'année 2018

(*) Compte tenu d'un versement exceptionnel de 24 MMDH effectué à partir du compte d'affectation spéciale intitulé « Compte spécial des dons des pays du Conseil de Coopération du Golfe » au profit du budget général

RECETTES ORDINAIRES

	Novembre 2017	LF 2018	Novembre 2018	Taux de réalisation	Variation en %
RECETTES FISCALES⁽¹⁾	183 355	218 605	188 505	86%	2,8%
IMPÔTS DIRECTS	78 940	97 869	79 800	82%	1,1%
<i>Taxe Professionnelle</i>	302	332	316	95%	4,6%
<i>Impôt sur les Sociétés</i>	40 975	51 669	40 351	78%	-1,5%
<i>Impôt sur le Revenu</i>	35 862	41 848	37 036	89%	3,3%
<i>Taxe d'Habitation</i>	31	48	35	73%	12,9%
<i>Majorations de retard</i>	1 712	3 814	1 992	52%	16,4%
<i>Autres⁽²⁾</i>	58	158	70	44%	20,7%
DROITS DE DOUANE	7 884	9 734	9 025	93%	14,5%
IMPÔTS INDIRECTS	81 849	93 471	85 409	91%	4,3%
TAXES INTERIEURES DE CONSOMMATION :	25 440	27 387	25 868	94%	1,7%
<i>Tabacs manufacturés</i>	9 297	9 552	9 807	103%	5,5%
<i>Produits énergétiques</i>	14 565	16 079	14 481	90%	-0,6%
<i>Autres</i>	1 578	1 756	1 580	90%	0,1%
TAXE SUR LA VALEUR AJOUTEE :	56 409	66 084	59 541	90%	5,6%
<i>à l'intérieur</i>	23 259	27 668	24 494	89%	5,3%
<i>à l'importation</i>	33 150	38 416	35 047	91%	5,7%
DROITS D'ENREGISTREMENT ET TIMBRE	14 682	17 531	14 271	81%	-2,8%
RECETTES NON FISCALES	19 553	15 208	43 658	287%	123,3%
<i>Domaine</i>	328	355	334	94%	1,8%
<i>Monopoles et participations</i>	7 225	9 821	8 055	82%	11,5%
<i>Fonds de concours</i>	1 068	0	420		-60,7%
<i>Recettes en atténuation de dépenses de la dette</i>	654	1 122	689	61%	5,4%
<i>Redevance gazoduc</i>	972	1 210	1 513	125%	55,7%
<i>Recettes diverses⁽³⁾</i>	9 306	2 700	32 647 ^(*)		
TOTAL DES RECETTES ORDINAIRES	202 908	233 813	232 163	99%	14,4%

(1) les recettes fiscales sont présentées pour leur montant brut, compte non tenu du montant émis au titre des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux, conformément aux dispositions de l'article 14 de la loi organique relative à la loi de finances. Les remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux figurent parmi les dépenses de fonctionnement du budget général et les dépenses des CST concernés. En 2017, les recettes fiscales étaient présentées pour leur montant net, tenant compte des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux

(2) les autres impôts directs se composent pour l'essentiel de la taxe de licence sur les débits de boissons

(3) les recettes diverses sont constituées des recettes des différents ministères notamment les amendes transactionnelles et forfaitaires, les droits de chancelleries, etc... A partir de 2016, les recettes diverses tiennent compte des versements de certains CST et SEGMA au budget général, en application des dispositions de la loi organique relative à la loi de finances qui interdit les versements entre SEGMA et entre SEGMA et CST (article 22), entre CST et entre CST et SEGMA (article 27). Des versements peuvent être effectués au profit du budget général à partir des SEGMA et des CST (articles 22 et 27)

(*) Compte tenu d'un versement exceptionnel de 24 MMDH effectué à partir du compte d'affectation spéciale intitulé « Compte spécial des dons des pays du Conseil de Coopération du Golfe » au profit du budget général

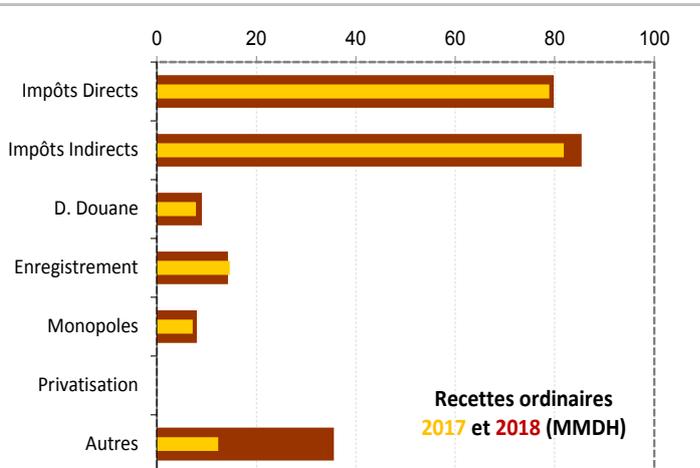
La situation des charges et ressources du Trésor arrêtée à fin novembre 2018 laisse apparaître une augmentation des recettes ordinaires de 14,4% et une hausse des dépenses ordinaires émises de 2,5%, dégageant ainsi un solde ordinaire positif de 34,6 MMDH.

Compte tenu d'un besoin de financement de 42,9 MMDH et d'un flux net négatif du financement extérieur de 4,1 MMDH, le Trésor a eu recours au financement intérieur pour un montant de 47 MMDH.

1-RECETTES ORDINAIRES

Les recettes ordinaires se sont établies à 232,2 MMDH contre 202,9 MMDH à fin novembre 2017, en hausse de 14,4% compte tenu d'un versement exceptionnel de 24 MMDH effectué à partir du compte d'affectation spéciale intitulé « Compte spécial des dons des pays du Conseil de Coopération du Golfe » au profit du budget général. Hormis ce versement, les recettes ordinaires ont enregistré une hausse de 2,6%.

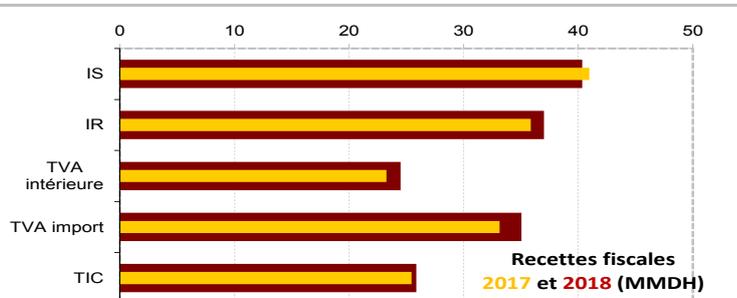
Cette hausse s'explique par l'augmentation des recettes non fiscales de 123,3%, des impôts directs de 1,1%, des droits de douane de 14,5%, des impôts indirects de 4,3%, conjuguée à la baisse des droits d'enregistrement et de timbre de 2,8%.



1.1- RECETTES FISCALES

Les recettes fiscales ont été de 188,5 MMDH contre 183,4 MMDH à fin novembre 2017, en augmentation de 2,8% ou +5,2 MMDH.

L'évolution des recettes fiscales résulte de la hausse des recettes douanières de 5,3% et de la fiscalité domestique de 1,4%.



1.1.1- RECETTES DOUANIERES

Les recettes douanières (droits de douane, TVA à l'importation et TIC sur les produits énergétiques) ont été de 58,6 MMDH à fin novembre 2018 contre 55,6 MMDH un an auparavant, en hausse de 5,3% ou +3 MMDH.

- Droits de douane

Les recettes des droits de douane réalisées à fin novembre 2018 ont atteint 9 MMDH contre 7,9 MMDH un an auparavant, soit une hausse de 14,5% ou +1,1 MMDH.

- TVA à l'importation

Les recettes provenant de la TVA à l'importation se sont établies à 35 MMDH à fin novembre 2018 contre 33,2 MMDH à fin novembre 2017, enregistrant ainsi un accroissement de 5,7% ou +1,9 MMDH.

La TVA sur les produits énergétiques a enregistré une hausse de 15,6% ou +856 MDH et celle sur les autres produits une augmentation de 3,8% ou +1.040 MDH.

- TIC sur les produits énergétiques

La TIC sur les produits énergétiques a atteint 14,5 MMDH contre 14,6 MMDH à fin novembre 2017, en baisse de 0,6% ou -84 MDH.

1.1.2- FISCALITE DOMESTIQUE

Les recettes réalisées au titre de la fiscalité domestique se sont établies à 118,6 MMDH à fin novembre 2018 contre 116,9 MMDH à fin novembre 2017, soit une augmentation de 1,4% ou +1,7 MMDH.

- Impôt sur les sociétés

Les recettes de l'impôt sur les sociétés ont été de 40,4 MMDH à fin novembre 2018 contre 41 MMDH un an auparavant, en diminution de 1,5% ou -624 MDH, sachant qu'à fin décembre 2017, les demandes de restitutions de l'IS ont été de 3,9 MMDH¹.

¹ Données de la Direction Générale des Impôts

Cette baisse s'explique en grande partie par le bon comportement durant l'année 2016 des résultats du secteur financier, des sociétés pétrolières, de l'agence nationale de la conservation foncière, des cimenteries, des sucriers et des sociétés de télécommunications.

- Impôt sur le revenu

Les recettes de l'IR à fin novembre 2018 ont enregistré une augmentation de 3,3% par rapport à leur niveau à fin novembre 2017 (37 MMDH contre 35,9 MMDH), soit +1,2 MMDH.

Les recettes de l'IR sur profits immobiliers ont connu une diminution de 1% ou -36 MDH (3.651 MDH contre 3.687 MDH).

Les recettes de l'IR prélevé par la Direction des Dépenses de Personnel (DDP) relevant de la Trésorerie Générale du Royaume (TGR), ont enregistré une hausse de 3,2% ou +245 MDH.

Recettes de l'Impôt sur le Revenu			
	Novembre 2017	Novembre 2018	Evolution en %
IR total	35 862	37 036	3,3%
dont IR prélevé par la DDP	7 577	7 822	3,2%

-TVA à l'intérieur

Les recettes générées par la TVA à l'intérieur à fin novembre 2018 se sont établies à 24,5 MMDH contre 23,3 MMDH un an auparavant, soit une hausse de 5,3% ou +1,2 MMDH, sachant qu'à fin décembre 2017, les demandes de remboursements de TVA ont été de 33,2 MMDH².

Le montant global des remboursements de TVA à l'intérieur a été de 6.637 MDH à fin novembre 2018 contre 6.309 MDH à fin novembre 2017, soit +328 MDH. Les remboursements de TVA (6.637 MDH) sont imputés à raison de 70% au budget général, soit 4.646 MDH, et de 30% au compte d'affectation spéciale « Part des collectivités territoriales dans le produit de la TVA », soit 1.991 MDH.

- Droits d'enregistrement et de timbre

Les recettes provenant des droits d'enregistrement et du timbre ont été de 14,3 MMDH à fin novembre 2018 contre 14,7 MDH un an auparavant, soit une diminution de 2,8% ou -411 MDH.

-Autres impôts directs

Les autres impôts directs ont enregistré une augmentation de 14,7% résultant principalement de la hausse des majorations de retard de 16,4% ou +280 MDH (2 MMDH contre 1,7 MMDH).

1.2- RECETTES NON FISCALES

Les recettes non fiscales se sont établies à 43,7 MMDH contre 19,6 MMDH un an auparavant, en hausse de 123,3%, en raison notamment de l'augmentation des versements des CST au profit du budget général (29,4 MMDH contre 5,7 MMDH), de la redevance gazoduc (1.513 MDH contre 972 MDH), des recettes de monopole (8,1 MMDH contre 7,2 MMDH) et de la rentrée de 1 MMDH au titre des certificats de Sukuk, conjuguée à la diminution des fonds de concours (420 MDH contre 1,1 MMDH).

- Monopoles et participations

Les recettes des monopoles et participations ont été de 8,1 MMDH à fin novembre 2018 contre 7,2 MMDH à fin novembre 2017, en hausse de 11,5% ou +830 MDH.

Les recettes de monopoles à fin novembre 2018 ont été versées notamment par l'agence de la conservation foncière (2,5 MMDH contre 1,5 MMDH), l'OCP (2 MMDH contre 1.341 MDH), Maroc Télécom (1.453 MDH contre 1.426 MDH) et Bank Al-Maghrib (534 MDH contre 525 MDH).

Produit des monopoles et participations				
	2017	LF 2018	2018	Taux de réalis.
B.A.M	525	590	534	91%
I.A.M	1 426	1 460	1 453	100%
O.C.P	1 341	2 000	2 000	100%
ANCFCC	1 500	3 000	2 500	83%
C.D.G	0	200	0	0%
Autres	2 433	2 571	1 568	61%
TOTAL	7 225	9 821	8 055	82%

² Données la Direction Générale des Impôts

- Autres recettes non fiscales

La hausse des autres recettes non fiscales provient notamment des versements des CST au profit du budget général (29,4 MMDH contre 5,7 MMDH), de la rentrée de 1 MMDH au titre des certificats de Sukuk et des recettes de monopole (8,1 MMDH contre 7,2 MMDH).

Structure des recettes ordinaires

A fin novembre 2018, les dix principales natures de recettes ci-après représentent 84,5% du total des recettes ordinaires. Avec des recettes de 59,5 MMDH, la TVA constitue la première source des recettes du budget de l'Etat.

	Nature	Recettes ordinaires en millions DH	Evol en %	Structure
1	Taxe sur la valeur ajoutée	59 541	▲ 5,6%	25,6%
	- à l'importation	35 047	▲ 5,7%	15,1%
	- à l'intérieur	24 494	▲ 5,3%	10,6%
2	Impôt sur les sociétés	40 351	▼ 1,5%	17,4%
3	Impôt sur le revenu	37 036	▲ 3,3%	16,0%
4	TIC prod. énergétiques	14 481	▼ 0,6%	6,2%
5	Droits d'enregistrement	14 271	▼ 2,8%	6,1%
6	TIC tabacs manufacturés	9 807	▲ 5,5%	4,2%
7	Droits de douane	9 025	▲ 14,5%	3,9%
8	Monopoles	8 055	▲ 11,5%	3,5%
9	Majorations de retard	1 992	▲ 16,4%	0,9%
10	Redevance gazoduc	1 513	▲ 55,7%	0,7%

Couverture des dépenses par les recettes ordinaires

A fin novembre 2018, le taux de couverture des dépenses ordinaires par les recettes ordinaires a été de 117,5% contre 105,3% un an auparavant. Ainsi, à fin novembre 2018, 41,7% de ces recettes ont été consacrées aux dépenses de personnel, 24,3% aux dépenses de matériel, 11,2% aux intérêts de la dette, 5,3% aux émissions de la compensation et 2,6% aux remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux.



Ainsi, une partie des dépenses émises au titre du budget de l'Etat a été financée principalement par le recours à l'emprunt.

2- DEPENSES

Sur la base des émissions (ordonnances ou mandats visés), l'exécution des dépenses de l'Etat se présente comme suit :

2.1- ENGAGEMENTS

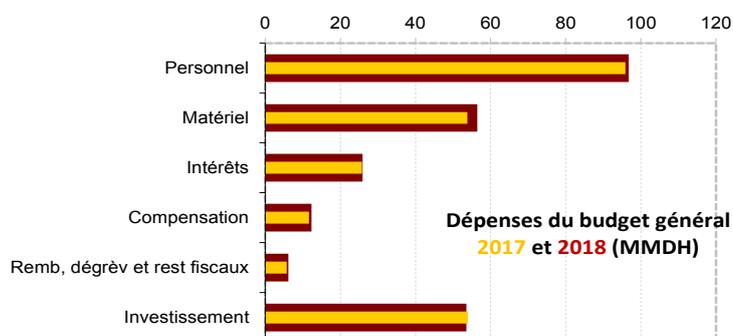
A fin novembre 2018, les engagements de dépenses, y compris celles non soumises au visa préalable d'engagement, se sont élevés à 429,3 MMDH, représentant un taux global d'engagement de 79% contre 77% un an auparavant. Le taux d'émission sur engagements a été de 89% contre 88% à fin novembre 2017.

	Crédits disponibles	Engagements	Emissions	Taux d'engagement	Taux d'émission sur engagement
	1	2	3	(2) / (1)	(3) / (2)
Fonctionnement	198 067	176 427	171 651	89%	97%
Investissement	82 381	69 454	53 516	84%	77%
C.S.T	192 602	120 953	95 130	63%	79%
SEGMA	7 441	3 591	1 750	48%	49%
Dette	61 844	58 881	58 881	95%	100%
TOTAL	542 335	429 306	380 928	79%	89%

(*) Intégrant des émissions non soumises à engagement (personnel, dette, ...)

2.2- DEPENSES DU BUDGET GENERAL

Les dépenses émises au titre du budget général ont été de 284 MMDH à fin novembre 2018, en baisse de 2,4% par rapport à leur niveau à fin novembre 2017, en raison du recul de 16% des charges de la dette budgétisée³ et de 0,8% des dépenses d'investissement, conjuguée à la hausse de 2,8% des dépenses de fonctionnement.



DEPENSES EMISES AU TITRE DU BUDGET GENERAL					
	2017	LF 2018	2018	Réalisé	Variation
Fonctionnement	167 024	195 915	171 651	88%	2,8%
Investissement	53 956	68 230	53 516	78%	-0,8%
Dette	70 117	61 844	58 881	95%	-16,0%
TOTAL	291 097	325 989	284 048	87%	-2,4%

La diminution des charges de la dette budgétisée s'explique par le recul de 25,7% des remboursements du principal (33 MMDH contre 44,4 MMDH) et par la hausse de 0,7% des intérêts de la dette (25,9 MMDH contre 25,7 MMDH).

2.2.1- FONCTIONNEMENT

Les dépenses de fonctionnement émises se sont établies à 171,7 MMDH, dont 96,7 MMDH ont concerné les traitements et salaires qui enregistrent une hausse de 0,9%. Les dépenses de matériel ont augmenté de 7,1% (37,7 MMDH contre 35,2 MMDH) et les charges communes de 3% (31,1 MMDH contre 30,2 MMDH) en raison de la hausse des émissions de la compensation de 6% (12,3 MMDH contre 11,6 MMDH).

Le montant des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux imputé au budget général a augmenté de 6,8% en raison notamment de la hausse des remboursements de la TVA à l'intérieur (4.643 MDH contre 4.416 MDH) et des restitutions de l'IS (644 MDH contre 493 MDH).

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET GENERAL					
	2017	LF 2018	2018	Réalisé	Variation
Personnel	95 867	108 854	96 726	89%	0,9%
Matériel	35 176	41 537	37 657	91%	7,1%
Charges communes	30 228	36 624	31 124	85%	3,0%
dont compensation	11 646	13 719	12 348	90%	6,0%
Dépenses imprévues		1 700			
Remb, dégr, rest fiscaux	5 753	7 200	6 144	85%	6,8%
TOTAL	167 024	195 915	171 651	88%	2,8%

Dépenses de personnel

Les salaires servis par la TGR à fin novembre 2018 se sont établis à 96,7 MMDH contre 95,9 MMDH, en hausse de 0,9% par rapport à leur niveau de fin novembre 2017 ou +859 MDH. Les salaires servis par la DDP ont été de 84,6 MMDH, en hausse de 1,5% ou +1.224 MDH, en raison de l'augmentation de la masse salariale structurelle de 0,5% et des rappels de 39,9%.

Autres biens et services

Les émissions au titre des autres biens et services ont été de 56,4 MMDH, en hausse de 5% par rapport à leur niveau de fin novembre 2017 ou +2,7 MMDH. Ces dépenses tiennent compte des transferts au profit de la Caisse Marocaine des Retraites (13,9 MMDH contre 11,5 MMDH), aux divers établissements et entreprises publics (20,6 MMDH contre 18,7 MMDH) et aux comptes spéciaux du Trésor (2,7 MMDH contre 3 MMDH).

³ Dette dont la maturité est égale ou supérieure à 5 ans

Intérêts de la dette

Les charges en intérêts de la dette ont été de 25,9 MMDH à fin novembre 2018 contre 25,7 MMDH à fin novembre 2017, en hausse de 0,7% ou +173 MDH. Cette hausse s'explique par l'augmentation des charges en intérêts de la dette intérieure de 0,6% (23 MMDH contre 22,8 MMDH) et de celles de la dette extérieure de 1,1% (2.952 MDH contre 2.921 MDH).

Compensation

A fin novembre 2018, les émissions de dépenses au titre de la compensation ont été de 12,3 MMDH contre 11,6 MMDH un an auparavant, en augmentation de 6% ou +702 MDH.

Remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux

Les remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux, représentant la part imputée au budget général, ont été de 6.144 MDH contre 5.753 MDH, en augmentation de 6,8% ou +391 MDH. Cette augmentation s'explique par la hausse des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux au titre de la fiscalité domestique (5.530 MDH contre 5.052 MDH), en raison notamment de l'accroissement des remboursements de la TVA à l'intérieur (4.643 MDH contre 4.416 MDH) et des restitutions de l'IS (644 MDH contre 493 MDH).

Remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux					
	2017	LF 2018	2018	Réalisé	Variation
1- Fiscalité domestique	5 052	7 000	5 530	79,0%	9,5%
Impôt sur les sociétés	493	500	644	128,8%	30,6%
Impôt sur le revenu	61	100	79	79,0%	29,5%
TVA intérieure	4 416	6 280	4 643	73,9%	5,1%
Majorations de retard	82	100	164	164,0%	100,0%
Droits d'enreg. et timbre	0	10	0	0,0%	
Autres	0	10	0	0,0%	
2- Fiscalité douanière	701	200	614	307,1%	-12,4%
Droits d'importation	115	46	170	369,1%	47,6%
TIC prod. énergétiques	145	39	194	498,2%	34,0%
TIC tabacs manufacturés	210	2	40		-80,8%
Autres TIC	17	4	15	365,5%	-14,0%
TVA à l'importation	214	53	195	367,9%	-8,9%
Autres	0	56	0	0,1%	
TOTAL	5 753	7 200	6 144	85,3%	6,8%

SOLDE ORDINAIRE

Sur la base des recettes encaissées et des dépenses émises, le solde ordinaire enregistré à fin novembre 2018 a été positif pour 34,6 MMDH contre un solde ordinaire positif de 10,1 MMDH un an auparavant.

Hormis le versement exceptionnel de 24 MMDH effectué à partir du compte d'affectation spéciale intitulé « Compte spécial des dons des pays du Conseil de Coopération du Golfe » au profit du budget général, le solde ordinaire à fin novembre 2018 est positif de 10,6 MMDH.

2.2.2- INVESTISSEMENT

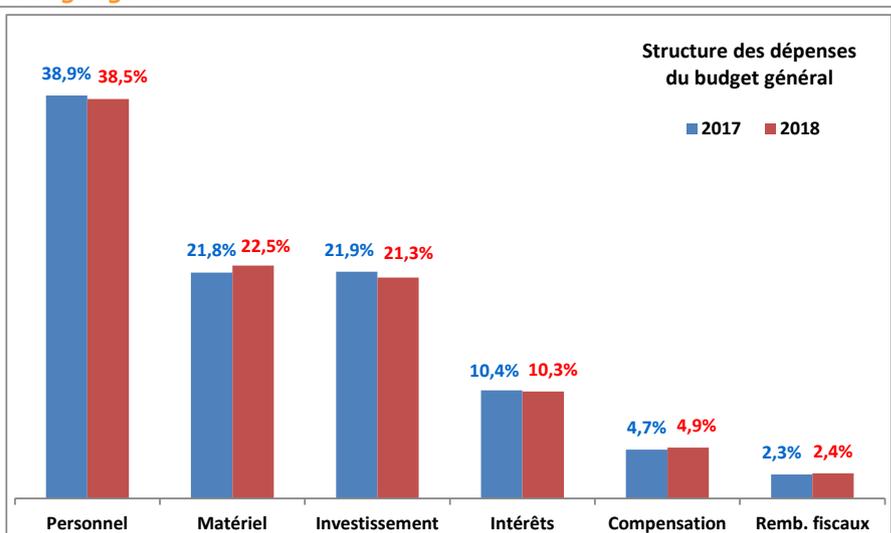
Les dépenses d'investissement émises au titre du budget général se sont établies à 53,5 MMDH à fin novembre 2018 contre 54 MDH un an auparavant, en baisse de 0,8% ou -440 MDH, suite à l'augmentation des dépenses des ministères de 0,2% et à la diminution des charges communes de 2,7%.

Les dépenses d'investissement tiennent compte du versement aux comptes spéciaux du Trésor d'un montant de 14,5 MMDH contre 14,6 MMDH un an auparavant.

DEPENSES D'INVESTISSEMENT DU BUDGET GENERAL					
	2017	LF 2018	2018	Réalisé	Var %
Investissement total :	53 956	68 230	53 516	78%	-0,8%
1- Ministères	35 103	48 787	35 179	72%	0,2%
2- Charges communes :	18 853	19 443	18 337	94%	-2,7%
- Concours divers	14 648	14 684	14 494	99%	-1,1%
- Ristournes d'intérêts	181	230	154	67%	-14,9%
- Autres	4 024	4 529	3 689	81%	-8,3%

Structure des dépenses émises au titre du budget général

L'évolution de la structure des dépenses du budget général entre fin novembre 2017 et fin novembre 2018 fait ressortir une baisse de la part des dépenses de personnel, de l'investissement et des intérêts de la dette, conjuguée à une hausse de la part des dépenses de matériel, des émissions de la compensation et des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux.



3- COMPTES SPECIAUX DU TRESOR

Les recettes des comptes spéciaux du Trésor ont atteint 75,9 MMDH. Ces recettes tiennent compte des transferts reçus des charges communes du budget général d'investissement pour 14,5 MMDH et de la rentrée de 1,2 MMDH au titre des dons des pays du Golfe.

Les dépenses émises ont été de 95,1 MMDH compte tenu du versement de 29,4 MMDH au profit du budget général. Les dépenses intègrent la part imputée aux CST au titre des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux pour 2,2 MMDH.

Le solde de l'ensemble des comptes spéciaux du Trésor est négatif pour 19,2 MMDH. Hormis le versement exceptionnel de 24 MMDH effectué à partir du compte d'affectation spéciale intitulé « Compte spécial des dons des pays du Conseil de Coopération du Golfe » au profit du budget général, le solde des CST est positif de 4,8 MMDH.

	RECETTES			DEPENSES			Solde 2018
	2017	LF 2018	2018	2017	LF 2018	2018	
C.A.S	68 308	72 824	63 583	55 975	65 580	82 651	-19 068
TVA des Coll.Terr.	24 175	28 322	25 521	25 748	28 322	25 452	69
Part régions (IS, IR)	4 825	6 275	5 858	4 024	6 275	5 611	247
I.N.D.H	2 600	3 096	2 591	2 273	3 096	2 275	316
Soutien prix. prd.alim.	305	600	298	400	600	400	-102
F.S. Routier	2 581	2 700	2 585	3 848	2 700	2 527	58
F.D. Agricole	2 802	3 000	3 018	2 879	3 000	2 928	90
Emploi domanial	1 739	1 040	1 589	1 421	1 040	1 232	357
Lutte contre chômage	1 675	1 200	1 766	1 426	1 200	1 437	329
Dons des pays du CCG	8 121	7 000	1 154	302	0	24 254	-23 100
Appui Cohés. Social	1 390	3 000	1 491	2 161	3 000	3 463	-1 972
F.S. Habitat	1 770	2 000	1 562	1 878	2 000	1 600	-38
Dévelop. Sport	1 222	800	1 416	708	800	955	461
Autres CAS	15 103	13 791	14 734	8 907	13 547	10 517	4 217
C. Dép. Dotation^(*)	12 662	10 801	12 314	12 318	10 801	12 123	191
Autres C.S.T	41	174	24	346	2 180	356	-332
TOTAL	81 011	83 799	75 921	68 639	78 561	95 130	-19 209

Les dépenses des CST tiennent compte des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux

(*) Comptes de dépenses sur dotation

4- SERVICES DE L'ETAT GERES DE MANIERE AUTONOME

A fin novembre 2018, les recettes des services de l'Etat gérés de manière autonome ont été de 3,2 MMDH contre 2,4 MMDH à fin novembre 2017, en hausse de 32,5%.

Les dépenses émises ont été de 1,8 MMDH contre 2 MMDH un an auparavant, en diminution de 11,6%.

Services de l'Etat gérés de manière autonome					
	2017	LF 2018	2018	Réalisé	Variation
Exploitation :	885	0	1 785		101,7%
Recettes	2 060	2 022	3 039	150%	47,5%
Dépenses	1 175	2 022	1 254	62%	6,7%
Equipement :	-428	0	-306		-28,5%
Recettes	377	797	190	24%	-49,6%
Dépenses	805	797	496	62%	-38,4%

TAUX DE REALISATION DES PREVISIONS

A fin novembre 2018, les recettes ordinaires ont été réalisées à hauteur de 99,3% des prévisions, les dépenses ordinaires ont été exécutées pour 88,6% et les dépenses d'investissement ont été émises pour 78,6%.

Réalisation des prévisions de la loi de finances 2018 en MDH				
	LF 2018	Novembre 2018	Taux de réalisation	Restes à réaliser
1- RECETTES ORDINAIRES	233 813	232 163	99,3%	31 887
1.1- Recettes fiscales :	218 605	188 505	86,2%	30 100
<i>Impôts directs</i>	97 869	79 800	81,5%	18 069
<i>Impôt sur les sociétés</i>	51 669	40 351	78,1%	11 318
<i>Impôt sur le revenu</i>	41 848	37 036	88,5%	4 812
<i>Impôts indirects</i>	93 471	85 409	91,4%	8 062
<i>TVA à l'intérieur</i>	27 668	24 494	88,5%	3 174
<i>TVA à l'importation</i>	38 416	35 047	91,2%	3 369
<i>Taxes intérieures de consommation</i>	27 387	25 868	94,5%	1 519
<i>Droits de douane</i>	9 734	9 025	92,7%	709
<i>Droits d'enregistrement et de timbre</i>	17 531	14 271	81,4%	3 260
1.2- Recettes non fiscales :	15 208	43 658	287,1%	1 787
<i>Monopole et participations</i>	9 821	8 055	82,0%	1 766
<i>Domaine</i>	355	334	94,1%	21
<i>Autres recettes</i>	5 032	35 269		
2- DEPENSES ORDINAIRES	223 027	197 569	88,6%	25 458
2.1- Biens et services :	174 996	153 159	87,5%	21 837
<i>Personnel</i>	108 854	96 726	88,9%	12 128
<i>Autres biens et services</i>	66 142	56 433	85,3%	9 709
2.2- Intérêts de la dette :	27 112	25 918	95,6%	1 194
<i>Intérieure</i>	23 470	22 966	97,9%	504
<i>Extérieure</i>	3 642	2 952	81,1%	690
2.3- Compensation	13 719	12 348	90,0%	1 371
2.4- Rembours, dégrèvements et restitutions fiscales	7 200	6 144	85,3%	1 056
3- INVESTISSEMENT	68 230	53 516	78,4%	14 714

DEFICIT / EXCEDENT DU TRESOR

Sur la base des recettes encaissées et des dépenses émises, la situation des charges et ressources du Trésor dégage un déficit budgétaire de 36,7 MMDH à fin novembre 2018, contre un déficit budgétaire de 31 MMDH un an auparavant.

ORDRES DE PAIEMENT EN INSTANCE DE VISA ET DE REGLEMENT

Le montant des ordres de paiement en cours de visa et de règlement a été de 951 MDH à fin novembre 2018 contre 7,2 MMDH à fin décembre 2017, soit une diminution de 6,3 MMDH.

5- FINANCEMENT

Compte tenu d'un besoin de financement de 42,9 MMDH contre un besoin de financement de 38,1 MMDH à fin novembre 2017 et d'un flux net négatif de 4,1 MMDH du financement extérieur contre un flux net positif de 2,9 MMDH un an auparavant, le Trésor a eu recours au financement intérieur pour un montant de 47 MMDH contre 35,1 MMDH à fin novembre 2017.

FINANCEMENT EXTERIEUR

A fin novembre 2018, le financement extérieur a été négatif de 4,1 MMDH. Les remboursements du principal de la dette extérieure ont atteint 8,1 MMDH et les tirages ont été de 4 MMDH, dont 1,5 MMDH auprès de la BAD, 1,2 MMDH auprès du FMA et 988 MDH auprès de la BIRD.

FINANCEMENT INTERIEUR

Le financement intérieur résulte notamment :

- du recours au marché des adjudications pour un montant net de 25,5 MMDH contre 22,4 MMDH un an auparavant ;
- de l'augmentation des dépôts au Trésor de 8,9 MMDH contre 5,8 MMDH à fin novembre 2017 ;
- et de la ponction sur les disponibilités du Trésor auprès de Bank Al-Maghrib pour 449 MDH contre 352 MDH à fin novembre 2017.

Dépôts au trésor

Les dépôts au Trésor ont été de 73,5 MMDH à fin novembre 2018, en hausse de 8,9 MMDH par rapport à leur niveau de fin décembre 2017.

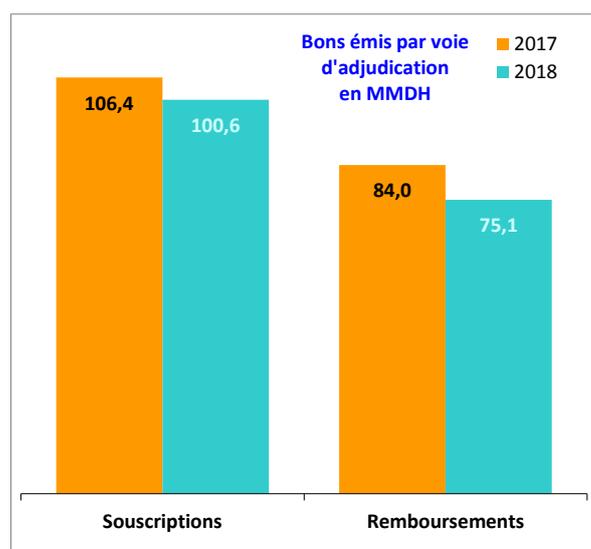
Disponibilités du Trésor

Les disponibilités du Trésor auprès de Bank Al-Maghrib ont été de 1,4 MMDH à fin novembre 2018 contre 1,9 MMDH en début d'exercice, compte tenu de placements pour 600 MDH effectués en novembre 2018 et dont le remboursement n'intervient qu'en décembre de la même année.

Dette intérieure

S'élevant à 545,3 MMDH, l'encours de la dette intérieure est en hausse de 4,9% par rapport à son niveau à fin décembre 2017. Ceci s'explique par le recours du Trésor au marché des adjudications pour un montant net de 25,5 MMDH, résultant de souscriptions pour 100,6 MMDH et de remboursements pour 75,1 MMDH contre un recours pour un montant net de 22,4 MMDH un an auparavant, résultant de souscriptions pour 106,4 MMDH et de remboursements pour 84 MMDH.

Encours de la dette intérieure					
	2017	Souscrip.	Rembour.	2018	Var %
Adjudications	516 707	100 618	75 083	542 241	4,9%
13 semaines	418	811,0	1 228,7	0	
26 semaines	1 165	100,0	1 265,4	0	
52 semaines	24 693	15 890,0	21 911,3	18 671	
2 ans	51 012	40 047,1	22 778,2	68 281	
5 ans	140 581	29 180,2	24 469,1	145 292	
10 ans	98 240	10 390,9	0,0	108 631	
15 ans	123 665	4 093,4	3 430,4	124 328	
20 ans	56 977	105,0	0,0	57 082	
30 ans	19 958	0,0	0,0	19 958	
Autres	2 919	3 511	3 341	3 088	5,8%
Total	519 626	104 129	78 424	545 329	4,9%



Opérations de la gestion active de la dette intérieure

A fin novembre 2018 et dans le cadre de la gestion active de la dette intérieure, le Trésor a procédé à des opérations d'échange de bons, en vue de réajuster le profil de la dette.

Ces opérations ont porté sur un montant global de 15,8 MMDH.

Maturités	Echanges	
	Remboursés	Emis
52 semaines	3 340,0	
2 ans	1 267,3	
5 ans	10 618,5	12 965,5
10 ans		2 332,0
15 ans	567,7	1 012,1
Total	15 793,5	16 309,6